

# ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES DANS LA BANQUE, L'ASSURANCE ET LA FINANCE : LES RÉSULTATS OPTIMISTES DU BAROMÈTRE FINANCI'ELLES



Financi'Elles

SYNTHÈSE DU  
BAROMÈTRE 2022

## Communiqué de presse

*Financi'Elles, publie son premier baromètre sur la progression de l'égalité professionnelle chez ses entreprises adhérentes.*

### Contexte/Méthodologie :

- Le 16 novembre 2021, les 15 entreprises adhérentes (AXA, BNP Paribas, Groupe BPCE, Caisse des Dépôts, Crédit Agricole, GENERALI, HSBC, ING, La Banque Postale, Malakoff Humanis, Mastercard, Money Bank, SCOR, Société Générale et Swiss Life) signent la charte d'engagement Financi'Elles.
- Première autoévaluation des 10 engagements de la charte Financi'Elles pour l'année 2022 via des questionnaires quantitatifs et qualitatifs avec une note de 1 à 4 (1 étant la plus faible et 4 la plus forte note avec un engagement atteint).

### Les engagements et leurs résultats (note moyenne sur 4) :

- Combler les écarts de rémunération non justifiés entre les hommes et les femmes (3.3).
- Contribuer à l'équilibre des temps de vie (3.3).
- Définir des objectifs ambitieux et mesurables au sein des instances dirigeantes (3.3).
- Promouvoir la culture de la mixité et de l'égalité (3.1).
- Amplifier les actions de lutte contre le sexisme et les biais décisionnels (2.9).
- Poursuivre ou mettre en place des parcours de développements professionnels pour les femmes (2.6).
- Agir auprès de la jeune génération sur les questions de l'égalité professionnelle (2.5).
- Promouvoir les prises de paroles internes et externes des femmes et des hommes (2.4).
- Agir en faveur d'une représentation mixte dans les métiers genrés (2.2).
- Développer ou créer des parcours de carrière inclusifs - en fonction des cycles de vie (2.2).

**UNE NOTE GLOBALE MOYENNE DE 28 SUR 40 SOIT UN TAUX DE RÉALISATION DE 68% EN MOYENNE.**

La majorité des entreprises adhérentes promeuvent la mixité, luttent contre les stéréotypes et ont créé ou sont en train de créer des parcours de développement plus ambitieux pour les femmes.

**50% d'entre elles se sont même fixées des objectifs plus ambitieux que la loi Rixain pour la féminisation des instances dirigeantes.**

Le sujet de la parentalité ressort comme un élément essentiel et la prise en charge du congé paternité à 100% est effectuée par l'immense majorité des entreprises adhérentes.

"Ces résultats sont très encourageants et témoignent de l'engagement historique du secteur. Ils montrent aussi la contribution efficace des réseaux mixité au sein des entreprises en matière d'égalité professionnelle" déclarent les coprésidentes de Financi'Elles, Valérie Vitter Mouradian et Martine Reniers.

### CONTACTS PRESSE :

ELISABETH.ALFANDARI@MALAKOFFHUMANIS.COM - VALERIE.LESELBAUMSTEPLER@AXA.FR